

## L'IDH-2 : un outil d'évaluation du développement humain en Île-de-France



Angus Kirk/Flickr/CC

**À la demande de la Mipes, l'IAU îdF a adapté l'indicateur de développement humain (IDH) du PNUD au contexte français et l'a territorialisé à l'échelle de la commune et de l'EPCI franciliens. La tendance de fond est à l'amélioration, mais l'IDH-2 révèle une relative baisse en 2013.**

**E**n 1990, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a proposé un nouvel indicateur, l'IDH, pour mesurer les disparités sociales entre les pays en développement, sur une base comparable. Cet indicateur intègre trois dimensions fondamentales du développement : bénéficier d'une vie longue et saine (santé), accéder à l'instruction et aux connaissances (éducation), disposer de ressources matérielles suffisantes

pour atteindre une qualité ou un niveau de vie décent (revenu). Si l'IDH permet de comparer des pays très disparates, il est – dans sa conception d'origine – peu approprié au contexte des pays développés et aux échelles géographiques infranationales.

### **L'IDH-2 adapté à la réalité de l'Île-de-France**

L'IDH-2 réunit les trois dimensions de l'IDH original (santé, éducation, revenu), mais a intégré des données plus adaptées à la situa-

tion française et à la région francilienne. Les données communales nécessaires à leur construction ont été fournies par l'Insee et sont disponibles sur son site.

Pour la dimension « santé », l'indicateur retenu est l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes ; pour la dimension « éducation », c'est le « pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire avec un diplôme » ; pour la dimension « revenu », l'indicateur retenu est la « médiane des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation ».

Les indicateurs représentatifs de chacune de ces trois dimensions sont chacun ramenés à un indice compris entre 0 et 1. La valeur de l'IDH-2 est la moyenne des trois indices ainsi obtenue. L'indicateur

final a donc une valeur sans unité comprise entre 0 (développement humain « nul ») et 1 (développement humain maximal).

Pour la région Île-de-France, il est calculé depuis 2007 avec les données du recensement de 1999, les seules disponibles à l'époque. Le principe de mise à jour, commun à la plupart des indicateurs, est d'utiliser les « données les plus récentes disponibles ». Les dates peuvent donc varier selon les dimensions concernées. La dernière mise à jour intègre les données de la période 2005-2010 pour le calcul de l'espérance de vie ; les données du recensement 2010 (Insee) pour l'indicateur éducation ; et celles de l'Insee/DGI de 2011 pour l'indicateur revenu :  $IDH-2 = (\text{indice santé} + \text{indice éducation} + \text{indice revenu}) / 3$ .

### **L'IDH-2 dans les départements franciliens**

Pour les départements franciliens, entre 1999 et 2011, les dimensions du développement humain ont progressé, à l'exception de l'espérance de vie, qui a subi une récente et légère baisse :

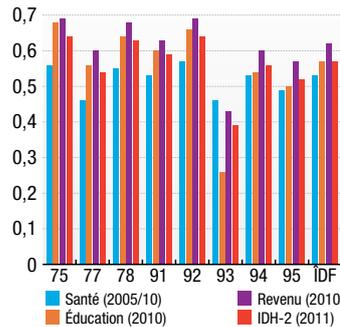
- l'espérance de vie des Franciliens est passée de 80,2 ans en 1999, à 81,7 ans en 2008, puis a connu une baisse à 81,2 en 2010 ;
- le pourcentage de la population de plus de 15 ans sortie du système scolaire avec un diplôme est passé de 83,8 % en 1999 à 84,5 % en 2008, et à 87 % en 2011 ;
- la médiane des revenus a évolué de 17 350 € à 21 200 € de 1999 à 2011.

### Valeurs des trois indices dans les départements d'Île-de-France

Départ. 1999	Indice santé	Indice éducation	Indice revenu	IDH-2 1999
75	0,54	0,57	0,65	0,59
77	0,45	0,41	0,58	0,48
78	0,53	0,55	0,65	0,58
91	0,51	0,50	0,62	0,54
92	0,53	0,55	0,65	0,58
93	0,45	0,19	0,45	0,36
94	0,51	0,45	0,59	0,52
95	0,48	0,38	0,57	0,48
<b>ÎDF</b>	<b>0,51</b>	<b>0,46</b>	<b>0,60</b>	<b>0,52</b>

Départ. 2008	Indice santé	Indice éducation	Indice revenu	IDH-2 2008
75	0,62	0,65	0,68	0,65
77	0,52	0,52	0,60	0,55
78	0,61	0,61	0,68	0,63
91	0,59	0,58	0,63	0,60
92	0,63	0,62	0,68	0,64
93	0,53	0,22	0,45	0,40
94	0,59	0,51	0,60	0,57
95	0,55	0,48	0,58	0,54
<b>ÎDF</b>	<b>0,59</b>	<b>0,53</b>	<b>0,62</b>	<b>0,58</b>

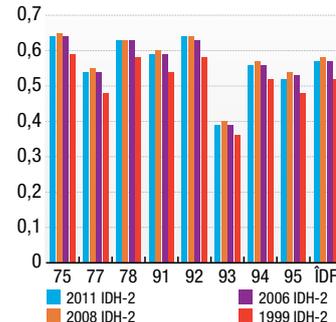
Départ. 2011	Indice santé	Indice éducation	Indice revenu	IDH-2 2011
75	0,56	0,68	0,69	0,64
77	0,46	0,56	0,60	0,54
78	0,55	0,64	0,68	0,63
91	0,53	0,60	0,63	0,59
92	0,57	0,66	0,69	0,64
93	0,46	0,26	0,43	0,39
94	0,53	0,54	0,60	0,56
95	0,49	0,50	0,57	0,52
<b>ÎDF</b>	<b>0,53</b>	<b>0,57</b>	<b>0,62</b>	<b>0,57</b>



Sources : Insee RP 1999, 2006, 2008 et 2010/11 ; DGI, données de mortalité toutes causes Inserm-CépiDc ; Insee, exploitation réalisée par l'ORS Île-de-France pour l'espérance de vie.

### L'IDH-2 dans les départements d'Île-de-France entre 1999 et 2011

Départ.	2011	2008	2006	1999
75	0,64	0,65	0,64	0,59
77	0,54	0,55	0,54	0,48
78	0,63	0,63	0,63	0,58
91	0,59	0,60	0,59	0,54
92	0,64	0,64	0,63	0,58
93	0,39	0,40	0,39	0,36
94	0,56	0,57	0,56	0,52
95	0,52	0,54	0,53	0,48
<b>ÎDF</b>	<b>0,57</b>	<b>0,58</b>	<b>0,57</b>	<b>0,52</b>



Sources : Insee RP 1999, 2006, 2008 et 2010/11 ; DGI, données de mortalité toutes causes Inserm-CépiDc ; Insee, exploitation réalisée par l'ORS Île-de-France pour l'espérance de vie.

Selon ces données, la valeur de l'IDH-2 pour la région Île-de-France est passée de 0,52 en 1999 à 0,58 en 2008, et 0,57 en 2011 (cf. tableaux et histogramme ci-contre).

Ainsi, une légère baisse des valeurs de l'IDH-2 peut être constatée entre 2008 et 2011 dans la plupart des départements d'Île-de-France, retombant au niveau de 2006, tout en restant plus élevées qu'en 1999 (cf. tableau et histogramme ci-dessous).

En revanche, l'IDH-2 est stabilisé dans les Yvelines (depuis 2006) et dans les Hauts-de-Seine (depuis 2008).

Les valeurs de l'IDH-2 en 2013 sont très variables parmi les huit départements franciliens, avec un écart de l'ordre de 40% entre le niveau le plus haut et le niveau le plus bas. Les plus élevées sont observées à Paris et dans les Hauts-de-Seine (0,64). Dans les Yvelines, la valeur baisse légèrement à 0,63. La valeur la plus basse est toujours observée en Seine-Saint-Denis (0,39).

Tous les départements franciliens voient les valeurs de l'IDH-2 varier entre 0,04 et 0,07, mais c'est en Seine-Saint-Denis, là où il était le plus bas, qu'il progresse le moins (en valeur absolue comme en valeur relative).

La faible valeur de l'IDH-2 en Seine-Saint-Denis s'explique notamment par la valeur de l'indice éducation dans ce département (de 0,19 en 1999 à 0,26 en 2011 contre 0,68 à Paris). L'indice santé est celui qui présente les plus faibles variations entre les départements franciliens (de 0,46 en Seine-Saint-Denis à 0,57 dans les Hauts-de-Seine en 2013).

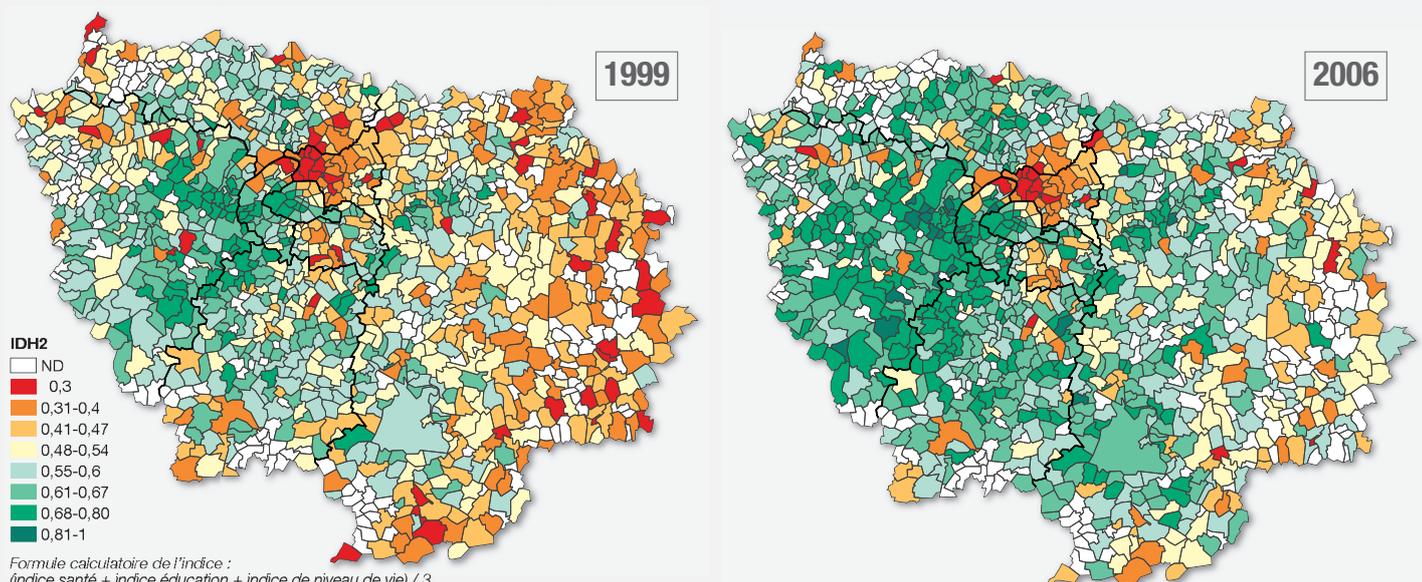
### L'IDH-2 dans les communes franciliennes

Les valeurs de l'IDH-2 varient plus fortement encore dans les communes d'Île-de-France : de 0,23 à 0,88 en 2013 (de 0,23 à 0,92 en 2008, de 0,26 à 0,95 en 2006 et de 0,17 à 0,81 en 1999). L'IDH-2 atteint des valeurs égales ou supérieures à 0,80 dans 26 communes d'Île-de-France en 2013 (c'était le cas de 25 communes en 2006, et de 2 communes en 1999). Il s'agit essentiellement de communes de l'ouest parisien.

À l'inverse, les communes ayant un IDH-2 inférieur à 0,4 (45 en 2013, 60 en 2008, 62 en 2006, et 155 communes en 1999) sont presque toutes situées dans la partie ouest de la Seine-Saint-Denis.

La quasi-totalité des communes voient la valeur de leur IDH-2 pro-

## Évolution de l'IDH-2 de la région Île-de-France



Formule calculatoire de l'indice :  
(indice santé + indice éducation + indice de niveau de vie) / 3

gresser entre 1999 et 2011, mais les disparités géographiques demeurent, opposant un « grand » sud-ouest favorisé à une partie nord-est, moins étendue et plus centrale, qui concentre les valeurs les plus basses de l'IDH-2.

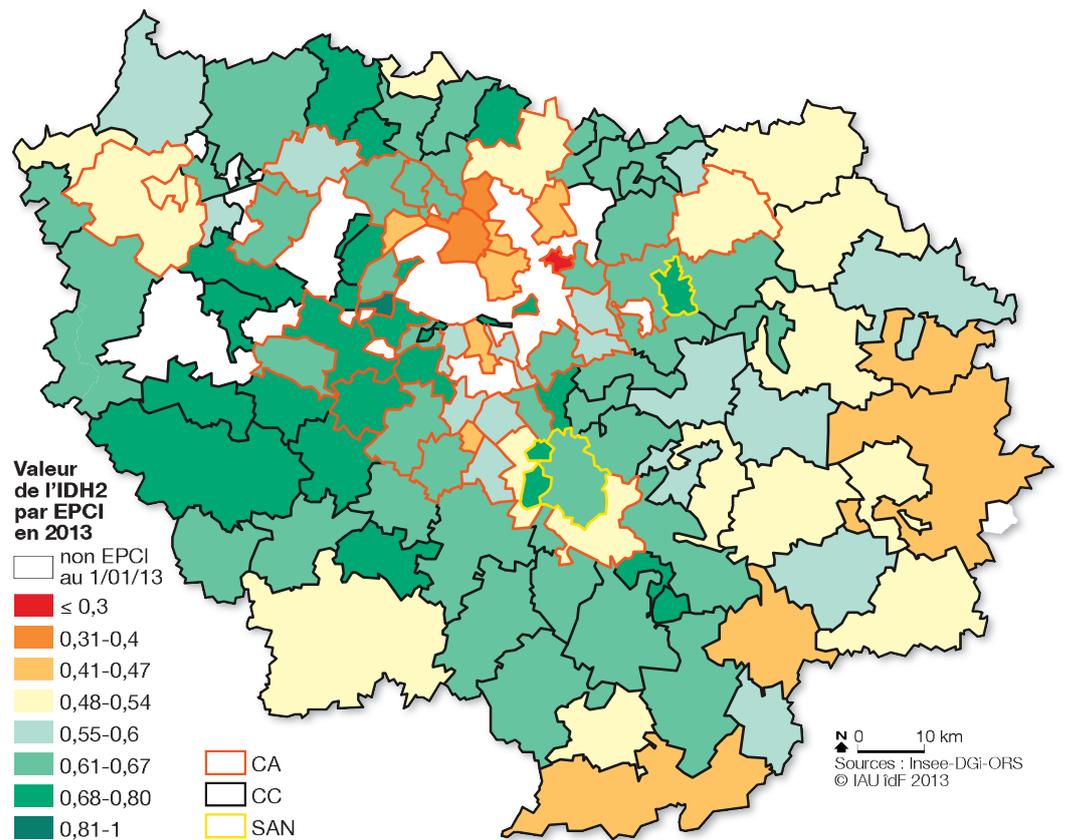
Depuis un peu plus de dix ans, le nombre de communes du sud-ouest qui présentent des fortes valeurs a tendance à s'accroître. Contrairement à la partie nord-est de l'Île-de-France, où les faibles valeurs d'IDH-2 semblent se polariser sur la Seine-Saint-Denis et quelques communes limitrophes.

Ainsi, parmi les dix communes franciliennes ayant le plus faible IDH-2 en 2011 figurent six communes importantes de Seine-Saint-Denis : Clichy-sous-Bois (0,24), La Courneuve (0,25), Saint-Denis (0,26), Bobigny (0,27), Aubervilliers (0,26) et Stains (0,28).

On constate au contraire une amélioration relative de la situation en périphérie de la Seine-et-Marne. Celle-ci est confirmée par la forte croissance de l'IDH-2 dans l'ensemble de ce département.

L'IDH-2 dans les arrondissements parisiens et les communes de proche couronne révèle d'importants contrastes au cœur même de l'agglomération.

## L'IDH-2 dans les EPCI d'Île-de-France en 2013



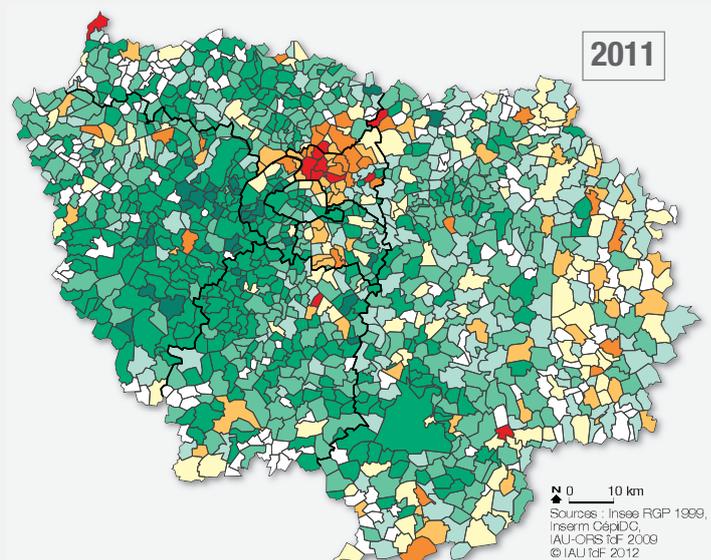
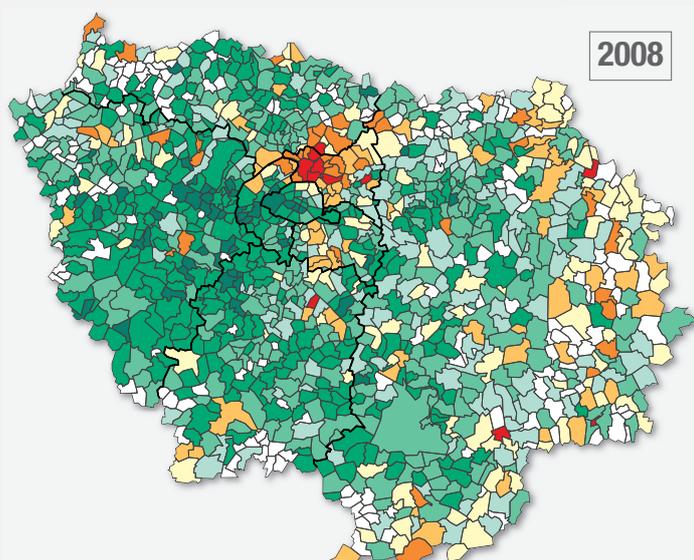
L'analyse des liens entre les trois dimensions constitutives de l'IDH-2 dans les communes franciliennes montre une forte corrélation entre les dimensions « revenu » et « éducation » : coefficient de corrélation de 0,80 en 1999 et 0,78 en 2011. L'indicateur santé s'affranchit quelque peu

des deux autres : coefficient de corrélation de 0,30 avec l'indicateur éducation et de 0,33 avec l'indicateur revenu en 2011. On constate cependant une légère progression des corrélations entre santé et revenu jusqu'en 2008, puis une légère baisse en 2011.

### Coefficient de corrélation entre les trois indices de l'IDH-2

	Santé/ Éducation	Éducation/ Revenu	Santé/ Revenu
1999	0,27	0,80	0,30
2006	0,31	0,78	0,37
2008	0,31	0,78	0,36
2011	0,30	0,78	0,33

Sources : Insee RP 1999, 2006, 2008 et 2010/11; DGI, données de mortalité toutes causes Insem-CépiDc; Insee, exploitation réalisée par l'ORS Île-de-France pour l'espérance de vie.



## L'IDH-2 dans les EPCI franciliens en 2013

Pour la première fois, un essai de calcul de l'IDH-2 au niveau des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) a été réalisé (cf. carte page précédente). D'une manière générale, les communautés d'agglomérations (CA) présentent des valeurs de l'IDH-2 plus fortes que les communautés de communes (CC) : elles varient de 0,55 à 1,0, contre 0,30 à 0,54. Ce constat s'explique par la situation de la grande couronne rurale, à l'est et au sud de la région Île-de-France.

## Légère augmentation des inégalités infrarégionales

Les inégalités territoriales en Île-de-France sont toujours présentes et bien connues. La mise

en œuvre de l'IDH-2 à l'échelon des départements et des communes franciliens le confirme. Tenant compte des trois dimensions de l'IDH-2 (santé, éducation, revenu), cet indicateur illustre non seulement des inégalités économiques, mais également des inégalités sociales et de qualité de vie de la population. Les résultats indiquent que les disparités sociales inscrites dans les territoires persistent.

La variation des valeurs de l'IDH-2 est relativement peu importante entre 2013 et 2011 (année du calcul précédent de l'IDH-2). Une période de deux ans apparaît trop peu significative, et un laps de temps plus important est nécessaire pour évaluer son évolution.

Luli Nascimento ■

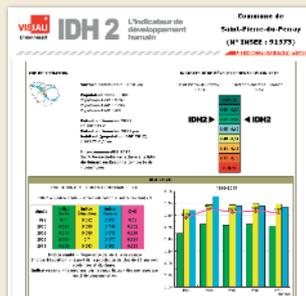
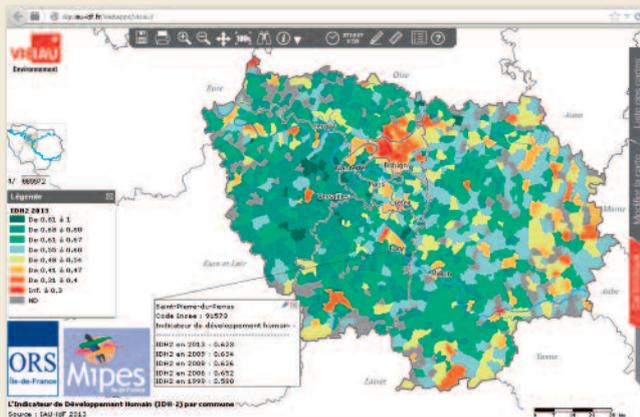


Creatas - Jupiterimages

L'indicateur santé (espérance de vie) est celui qui présente les plus faibles variations entre les départements franciliens.

## Le Visiau, outil d'observation des évolutions de l'IDH-2

L'IDH-2 est régulièrement mis à jour sur le site de l'IAU îdF accessible au public. Outre les éléments contextuels (population, potentiel financier, EPCI), l'outil présente une actualisation par année, jusqu'à la commune. En cliquant sur une commune, il est ainsi possible de connaître : la valeur de son IDH-2 ; l'IDH-2 de son EPCI et celui des communes intégrant le même groupement intercommunal ; la valeur de chaque indice composant l'IDH-2 (santé, éducation, revenu). L'outil permet également d'obtenir un extrait cartographique sur une commune sélectionnée. Toutes les fiches sont imprimables et exportables en format PDF, et accessibles sur le site de l'IAU îdF.



[http://sigr.iau-idf.fr/webapps/cartes/?id\\_mapfile=2048](http://sigr.iau-idf.fr/webapps/cartes/?id_mapfile=2048)

## Pour en savoir plus

- NASCIMENTO Luli, PÉPIN Philippe, « Un développement humain en progrès au niveau régional », *Note rapide*, n° 609, IAU îdF, ORS, novembre 2012.
- NASCIMENTO Luli, PÉPIN Philippe, « Actualisation et "régionalisation" de l'indicateur de développement humain », *Note rapide*, n° 528, IAU îdF Mipes, ORS, novembre 2010.
- NASCIMENTO Luli, MENDEZ Annie, « Un nouveau regard sur le développement humain », *Note rapide*, n° 457, IAU îdF, Mipes, novembre 2008.

Directrice de la publication : Valérie Mancret-Taylor

Auteur : Luli Nascimento

Sous la direction de Christian Thibault

Rédactrice en chef : Isabelle Barazza

Maquette : Olivier Cransac

Sous la direction de Frédéric Theulé

Cartographie : Jonathan Boucher, Jean-Eudes Tilloy

Outil de visualisation : Simon Carrage

Diffusion par abonnement

80 € par an (= 40 numéros) - 3 € le numéro

Service diffusion-vente

Tél. : 01 77 49 79 38

15, rue Falguière 75015 Paris

ISSN 1967-2144

ISSN ressource en ligne 2267-4071

[www.iau-idf.fr](http://www.iau-idf.fr)